

Séance du 16 février 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty ; Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Capdevielle à M. Pallas ; Mme Herrera Landa à Mme Aragon ; M. Bergé à M. Etcheto.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Aguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **FINANCES** – Exercice 2016 – Semaine du Handicap - Subvention à l'association Bureau des étudiants Soixante 4.

A l'occasion de l'opération « Semaine du Handicap 2 » qui se tiendra du 21 au 27 mars 2016, les étudiants bayonnais du Master 1 « Management de la santé » de l'IAE – École universitaire de management Pau-Bayonne organisent plusieurs animations et conférences dans les locaux de l'université ainsi qu'à la Maison des associations. Celles-ci ont pour objet de sensibiliser le grand public aux contraintes auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap ainsi que de faire découvrir le sport adapté.

L'association sollicite une participation financière de 500 € auprès de la Ville de Bayonne pour le financement des animations prévues.

Au vu du programme présenté, il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association Bureau des étudiants Soixante 4.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.